

Ça vaut le détour...



Belcinac

Située entre Vatteville et Villequier, l'île de Belcinac fut occupée et transformée par les Romains en station fortifiée pendant 200 ans. Au milieu du VII^e siècle, Thierry III fit don de cette île à Condède, un moine de l'abbaye de Fontenelle, pour évangéliser la population de Belcinac. Ce dernier y construisit un monastère mais l'île n'était pas à l'abri des méfaits du Mascaret qui provoquera sa perte. Ainsi en 1330, l'île fut submergée puis réapparut quelques années après ; mais le monastère avait entièrement disparu, emporté par les flots. Elle disparut de nouveau en 1597, pour réapparaître en 1641. Elle disparaîtra définitivement en 1740, et l'endiguement subséquent de 1846 assure son non-retour. Elle est maintenant perdue dans les prairies humides de Vatteville.

Les arbres têtards

Âme du bocage, boules au feuillage argenté, isolés en prairie ou alignés le long des rivières et des fossés, les arbres têtards créent une atmosphère apaisante. Ils possèdent un abondant réseau de racines qui permet de limiter localement l'engorgement en eau et le maintien des berges, mais leurs branches cassantes n'incitent pas leur utilisation en tant que brise-vent de grande taille. Leur alignement matérialise les distances et façonne le paysage des vallées humides. Les arbres têtards nécessitent un entretien régulier : tous les dix ans, une taille à 2 mètres contribue à la production de bois de chauffage et contient leur développement. Cette taille particulière favorise la formation de crevasses au sommet du tronc qui servent d'abris ou de nichoirs à de nombreuses espèces « cavernicoles » notamment à la chouette chevêche, figure emblématique du bocage ou à la huppe mais aussi aux mésanges, aux grimpeaux, aux rouges-queues à front blanc et aux lérots.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et Le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...



Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République 76210
Bolbec

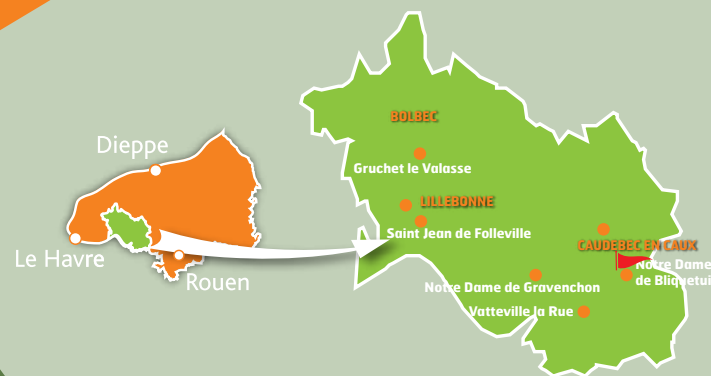
Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

Tél. 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



Départ : Notre-Dame-de-Bliquetuit

Randonnée en Seine-Maritime



RANDONNÉE À VTT

Départ : Maison du Parc

Circuit 6 Notre-Dame-de-Bliquetuit

33 km - 3h30

Facile



Circuit 6

Notre-Dame-de-Bliquetuit

33 km - 3h30

Départ : **Maison du Parc**

AVIS DU RANDONNEUR

« Partez pour une balade en forêt sans difficulté technique, tous les sens en éveil pour profiter de l'ambiance du couvert forestier et peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir en chemin chevreuil ou écureuil. »

1 Au départ du parking, traversez le parc et empruntez le sentier sur votre droite afin de regagner les champs. Sur le Chemin du Roi, partez à droite puis remontez à droite. Au carrefour, tournez à gauche et après l'église encore à gauche. En bord de Seine, suivez le chemin de halage à droite, dépassez le centre de La Mailleraye-sur-Seine puis prenez la 2^e rue à droite. Au carrefour, tout droit et aussitôt à gauche, Chemin de Lavieux. Suivez le chemin qui monte à droite et à la route, allez à gauche.

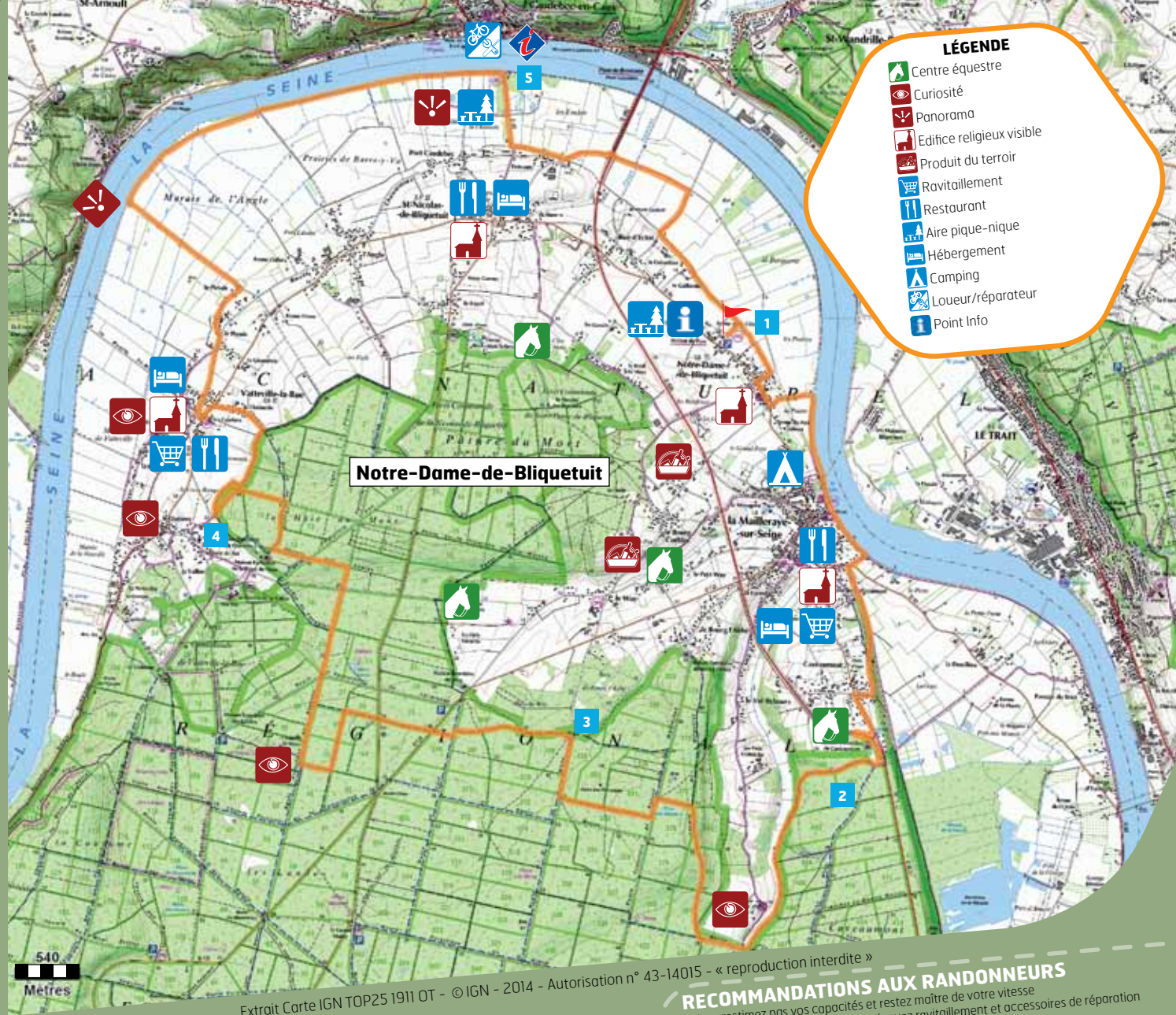
2 Avant le rond-point, prenez à droite jusqu'au passage aménagé pour **traverser prudemment** la D490 puis revenez à gauche pour entrer en Forêt de Brotonne. Prenez le chemin de droite et passez la barrière. Après 2,5km, allez à droite et en haut de la côte : à droite. Tournez à gauche entre les parcelles 378 et 377 puis sur la route à gauche et aussitôt à droite. Au bout du chemin, encore à droite.

3 Après la barrière, prenez le chemin à gauche ; sur la route vous irez à gauche et aussitôt à droite. **Prudence** : traversez à D131 puis la D40 toujours tout droit. Au

croisement, tournez à gauche dans la parcelle 42 puis à droite entre les parcelles 43 et 49. Empruntez la grande allée à droite ; la Chapelle Saint-Maur est à 200 m sur la gauche. Continuez tout droit, dépassez 2 routes goudronnées puis après la montée, tournez à gauche ; au 2^e croisement, à droite puis à gauche.

4 A la sortie de la forêt, longez la lisière à droite jusqu'au croisement et tournez à gauche. Arrivés sur la route, allez à gauche puis descendez à droite et prenez la 1^{ère} à droite, Chemin des Cateliers. Sur la route, 1^{ère} à gauche, Rue du Plessis puis de nouveau à gauche. Vous arrivez en bord de Seine, face à Villequier, suivez le chemin de halage jusqu'à l'aire de camping-cars de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit.

5 Quittez les bords de Seine et prenez la route à droite puis au 2^e carrefour, à gauche pour passer sous le Pont de Brotonne. Restez sur le chemin de gauche. Au croisement, vous irez à droite et ensuite à gauche, sur le Chemin du Roi. Remontez le sentier sur votre droite pour regagner le parking de départ.



LÉGENDE

- Centre équestre
- Curiosité
- Panorama
- Edifice religieux visible
- Produit du terroir
- Ravitaillement
- Restaurant
- Aire pique-nique
- Hébergement
- Camping
- Loueur/réparateur
- Point Info

Extrait Carte IGN TOP25 1911 OT - ©IGN - 2014 - Autorisation n° 43-14015 - « reproduction interdite »

- ### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
 - Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
 - Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
 - Le port du casque est fortement recommandé
 - Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires
 - Référez les barrières ; ne pas pénétrer dans les propriétés privées
 - Sur ces chemins circulent piétons, chevaux et attelages, soyez prudent et courtois
 - lors des dépassements ou croisements
 - Ne rien jeter : emportez vos déchets ; respectez la nature, les cultures et animaux
 - En période de chasse, soyez prudent. Retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « LES REGIONS »
 - En forêt, n'allumez jamais de feu
 - Signalez toutes anomalies par les fiches Eco-Veille sur notre site internet ou dans nos bureaux d'accueil

POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

Balisage du circuit

- : très facile
- : facile
- : difficile
- : très difficile

Direction Circuits ou de passage

Pour parcourir ces circuits, suivez les balises de jalonnement : les circuits sont repérés par des numéros de couleur différente selon leur niveau de difficulté.

Balisage du circuit

- ▲ Bonne direction
- ▲ Tourner à gauche
- ▲ Tourner à droite
- ▲ Tout droit

Pas de balisage

